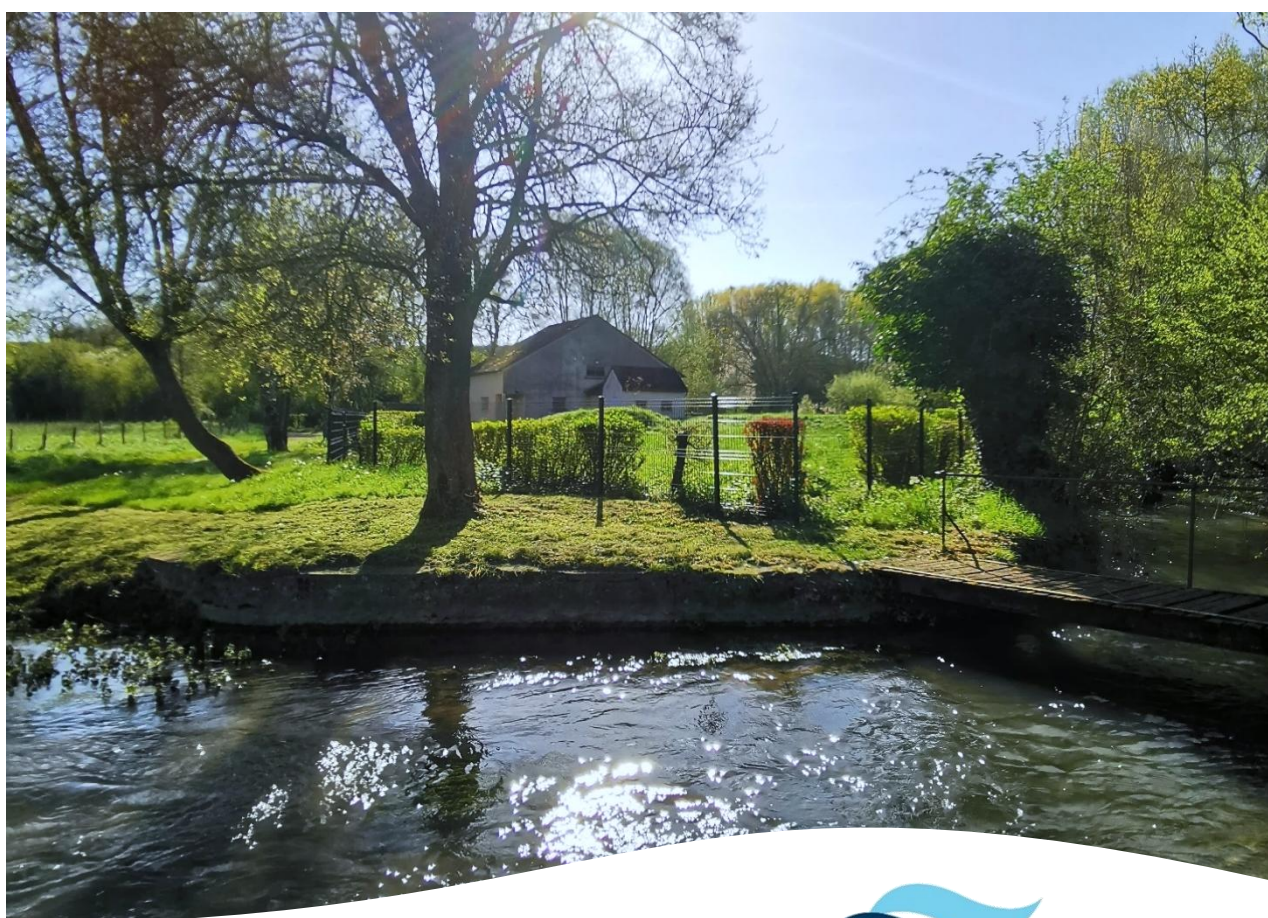


RAPPORT

Sur le prix et la qualité du service
D'EAU POTABLE

2025



LES CHIFFRES CLÉS DE LA FÉDÉRATION EN 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 089-200071330-20260925-20260925FEPF065-DE



34 ouvrages de prélèvement utilisés

18 animations agricoles en cours

94,5 % : indice globale d'avancement de protection de la ressource

4 831 682 m³ prélevé sur les ressources

(4 436 925 m³ en 2024)



31 stations de production actives dont 11 stations de traitement

168 058 m³ importés sur la période de relèvement ramenée à 365 jours (179 874 m³ en 2024)

86 612 m³ exportés sur la période de relèvement ramenée à 365 jours (205 849 m³ en 2024)

402 066 m³ consommés pour les besoins de service unités de production

(389 463 m³ en 2024)

4 511 062 m³ mis en distribution sur la période de relèvement ramenée à 365 jours

(4 021 487 m³ en 2024)



81 sites de stockage en service

2 537 km de réseau

69,3 % de rendement réseau (71,5 % en 2024)

1,53 m³/km/j d'indice linéaire de perte



517 interventions sur réseau

507 interventions sur branchement

10,14 km de réseaux renouvelés

37 940 m³ consommés pour les besoins de service du réseau (51 597 m³ en 2024)



699 points d'eau incendie contrôlés



513 prélèvements réalisés par l'Agence Régionale de Santé

100 % des analyses bactériologiques conformes

96,6 % des analyses physico-chimiques conformes



33 909 abonnés

3 059 212 m³ consommés par les abonnés (2 765 662 m³ en 2024)

2 583 compteurs renouvelés (2 858 en 2024)



Prix de l'eau moyen :

2,863 €HT/m³ (hors redevances)

Au 1er janvier 2025 pour une facture de 120 m³

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	5
NOS MISSIONS	5
NOTRE HISTOIRE	6
NOTRE PÉRIMÈTRE	7
NOTRE GESTION ABONNÉS	8
RÉPARTITION DES RECETTES DU SERVICE D'EAU POTABLE	9
DÉCOMPOSITION FONCTIONNELLE DES COÛTS DU SERVICE D'EAU POTABLE	10
POPULATION ET NOMBRE D'ABONNÉS	11
RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE	12
POINTS DE CAPTAGE	12
PROTECTION DES RESSOURCES	13
PRODUCTION D'EAU POTABLE	14
ÉCHANGES D'EAU POTABLE	15
LES IMPORTATIONS	16
LES EXPORTATIONS	16
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	17
CONSOMMATION DES ABONNÉS	17
PRODUCTION, ÉCHANGES & CONSOMMATION : LE BILAN 2025	18
GESTION DU PATRIMOINE	19
SUIVI DU PATRIMOINE	19
ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE PAR LA FÉDÉRATION EAUX PF	20
ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE PAR LA RÉGIE EAUX PF	21
INDICATEURS DE PERFORMANCE	24
QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE	24
PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU	26
CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE	27
PERFORMANCE DU RESEAU EN 2025	28
ABONNÉS	30
GESTION FINANCIERE	32



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

NOS MISSIONS

La **FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE** est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) auquel des communes et des groupements de communes de l'Yonne, du Loiret et de la Nièvre ont transféré leurs compétences eau potable. Elle est administrée par des élus locaux issus des municipalités de l'ensemble de ses territoires interdépartementaux.

La compétence eau potable a pour objet la production et la fourniture d'eau potable. Dans ce cadre, la Fédération Eaux Puisaye Forterre met tout en œuvre pour distribuer, en régie directe, une eau conforme en tous points à la réglementation, sur le territoire concerné.

Le Syndicat procède :

- A la recherche de nouveaux captages, établit des périmètres de protection autour de ses captages, met en place des Déclarations d'Utilité Publique et en assure les financements
- A des études de détermination de bassin (ou aire d'alimentation) sur les captages, met en place les mesures prescrites et établit un suivi des actions
- A l'établissement et la mise à jour régulière du schéma directeur en eau potable en tenant compte des schémas directeurs préexistants
- Aux études générales et assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement, de renforcement et de renouvellement
- A l'achat et à la vente d'eau à l'extérieur du territoire syndical

La **RÉGIE EAUX PUISAYE FORTERRE** est dédiée à la gestion du service de l'eau potable de la Fédération eaux Puisaye Forterre.

La RÉGIE EAUX a pour objet les activités industrielles et commerciales de la FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE, notamment d'assurer l'exploitation des services de production et de distribution d'eau potable.

La RÉGIE EAUX prend en charge la gestion quotidienne des infrastructures et des réseaux d'Eau Potable jusqu'à la distribution à chaque abonné du service :

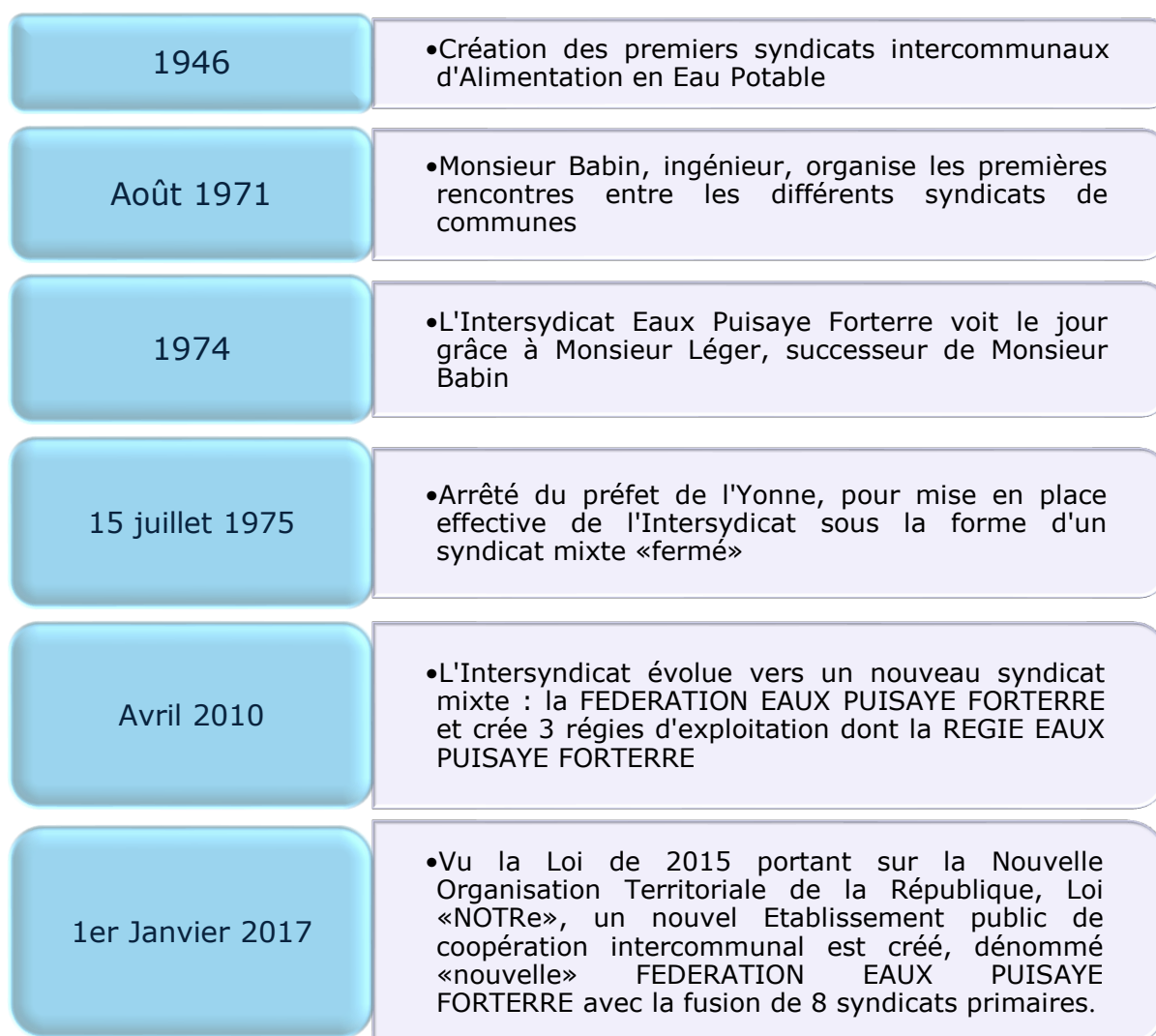
- Prélever l'eau par pompage ou captage en eaux souterraines
- Traiter l'eau, chaque fois que nécessaire
- La transporter et la stocker dans des réservoirs
- La distribuer depuis ces réservoirs jusqu'au robinet de l'utilisateur
- Maintenir la qualité bactériologique de l'eau tout au long de son parcours
- Surveiller en permanence la qualité de l'eau, en complément du contrôle réglementaire effectué par les Agences Régionales de Santé
- Assurer le service à l'abonné, gérer les abonnements, relever et facturer les consommations, informer et conseiller les consommateurs, assumer les responsabilités dans le cadre du Règlement de service de distribution d'eau potable
- Entretien des installations, ouvrages et canalisations du service
- Contrôler, réparer et remplacer si nécessaire les branchements et compteurs

La RÉGIE EAUX est maître d'ouvrage de toutes les opérations réalisées dans le cadre des activités à caractère industriel et commercial relevant des compétences exercées directement par la Fédération ou transférées à celle-ci par ses collectivités adhérentes.

Outre son activité principale d'exploitation du service d'eaux, la RÉGIE EAUX peut avoir pour mission :

- De réaliser des prestations de service pour des collectivités extérieures dans la mesure de ses moyens et à titre exceptionnel ;
- De réaliser de la maîtrise d'œuvre ou de l'assistance à la maîtrise d'œuvre pour les collectivités adhérentes dans le cadre de ses activités ;
- De réaliser des travaux neufs pour le compte des collectivités adhérentes dans la mesure de ces moyens techniques.

NOTRE HISTOIRE



Adhésion des communes de Bléneau (Bourg) & Lucy-sur-Yonne (1^{er} juillet)
 Reprise en exploitation par la Régie du secteur de Charny et d'Aillant-sur-Tholon

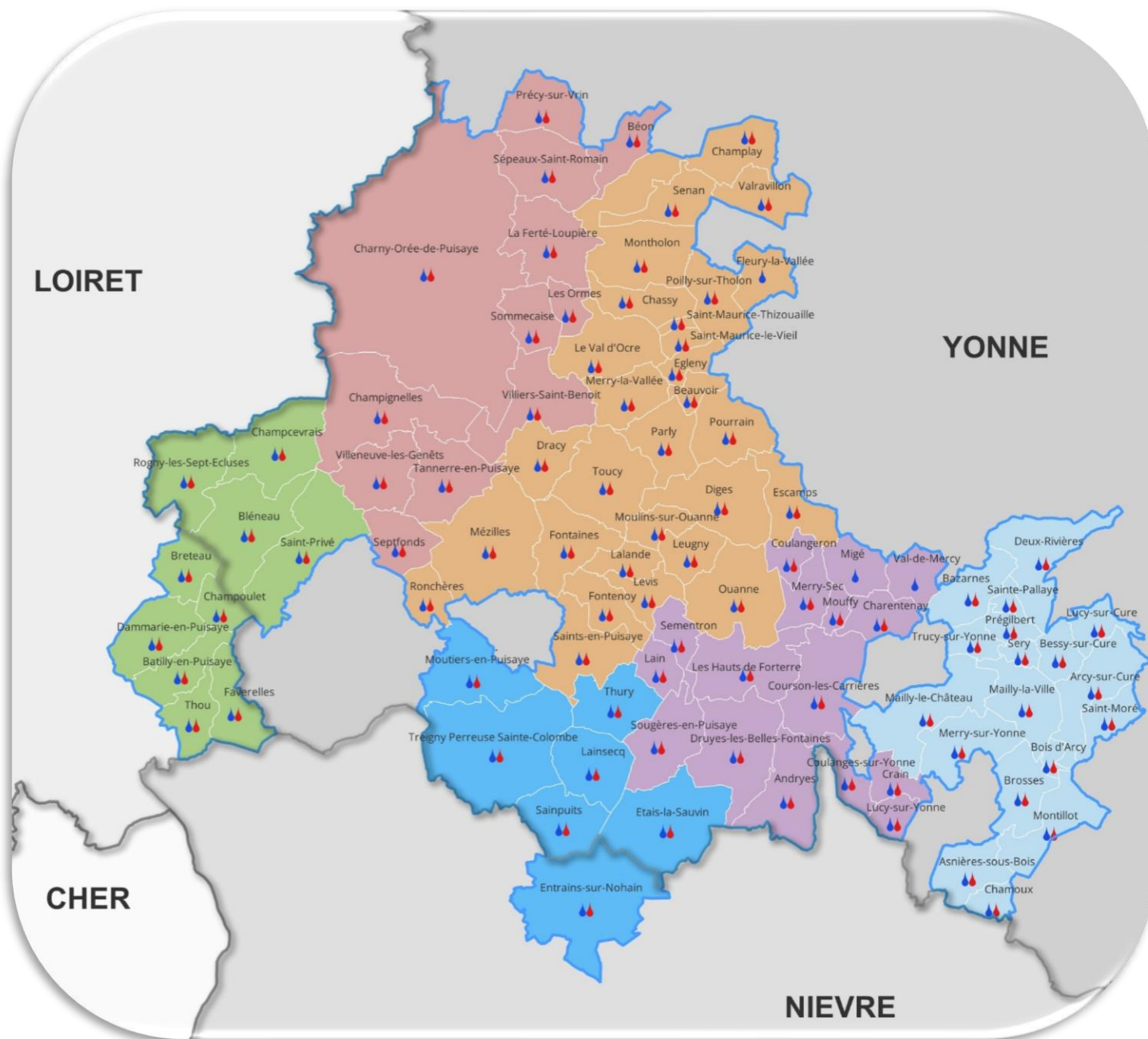
Adhésion de Crain, Volgré & Béon



Adhésion de la commune de Mailly-le Château

Adhésion des communes d'Arcy-sur-Cure, Bazarnes, Bessy-sur-Cure, Deux Rivières, Etais-la-Sauvin, Lucy-sur-Cure, Pregilbert, Sainte Pallaye, Saint-Moré, Trucy-sur-Yonne, Sery

NOTRE PÉRIMÈTRE



Secteurs D'Exploitation

- Secteur Sud Est
- Secteur Ouest
- Secteur Nord Ouest
- Secteur Sud Ouest
- Secteur Est
- Secteur Centre Nord

Compétences

- Production
- Distribution

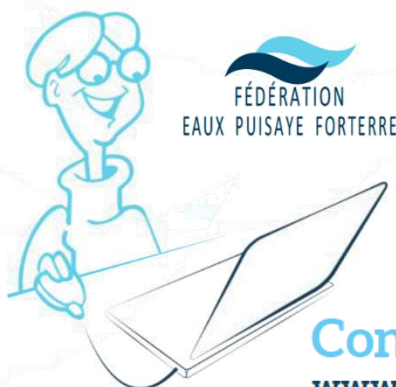
En 2025, il n'existe plus de délégation de service en eau potable sur le territoire de la Fédération Eaux Puisaye Forterre. L'intégralité de ce dernier est exploitée par la Régie Eaux Puisaye Forterre, excepté la gestion du réseau de distribution à BEAUVOIR bourg et à VALRAVILLON pour les communes déléguées de GUERCHY et LADUZ.

NOTRE GESTION ABONNÉS

L'abonnement au service public de la Régie Eaux Puisaye Forterre offre à l'attention des usagers, la gestion du contrat souscrit, des renseignements sur une facture d'eau, sur la qualité de l'eau, des travaux sur le réseau (coupure d'eau) et l'entretien du branchement par un technicien.

EXPLOITANT	COMMUNES CONCERNÉES	LIEU D'ACCUEIL	RELATION ABONNÉS	N° URGENCE 7j/7 24h/24
Régie Eaux Puisaye Forterre	Les communes ayant transféré la compétence Eau Potable à la Fédération Eaux Puisaye Forterre	115 Av. du Général de Gaulle 89130 TOUCY Lundi au Vendredi 8h-12h et 13h30-17h00	03 86 44 01 42	

Grâce aux
services
en ligne,
gérez vos démarches
en quelques clics.



Connectez vous sur :
www.eaux-puisaye-forterre.fr

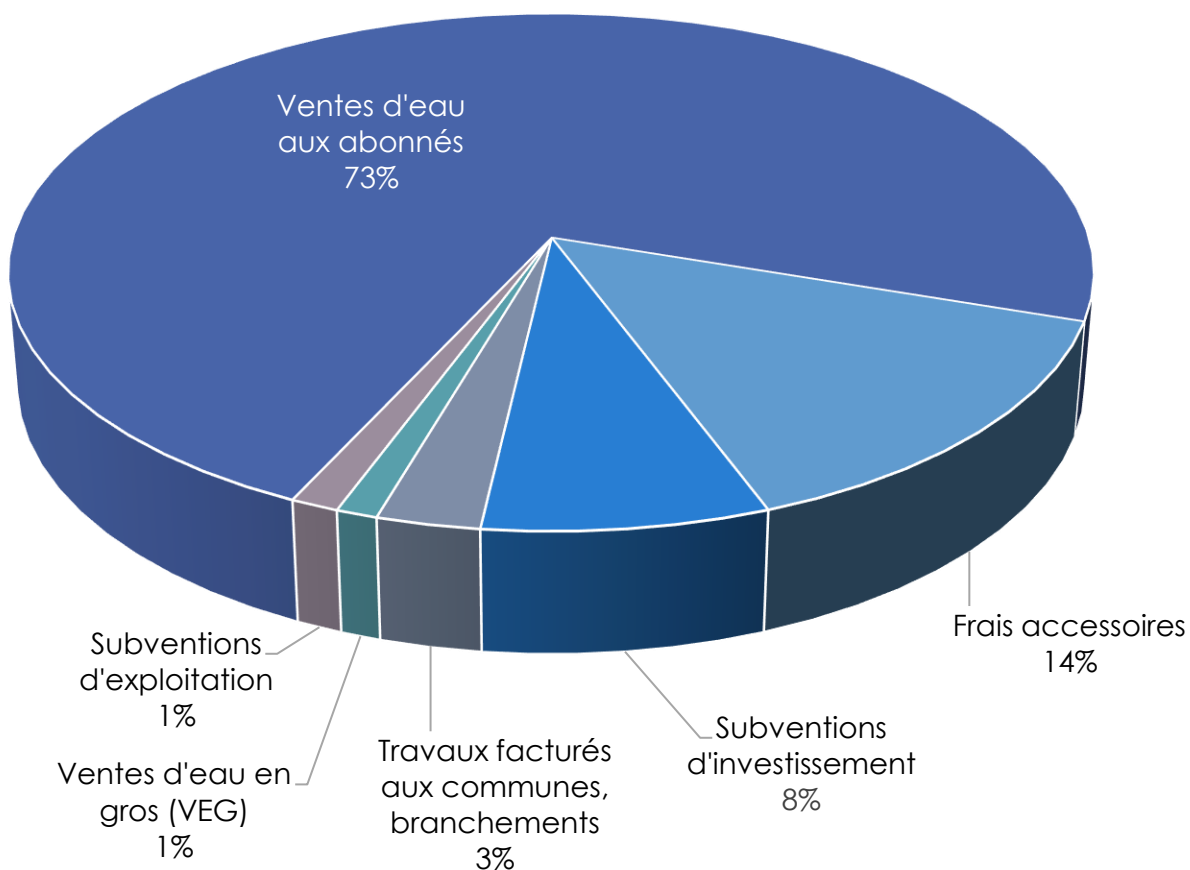
Notification sur les alertes coupures de votre commune

La Régie Eaux Puisaye Forterre vous informe et vous alerte sur l'application PANNEAUPOCKET. Il vous suffit de télécharger l'application gratuitement sur votre téléphone ou tablette.

TÉLÉCHARGER PANNEAUPOCKET



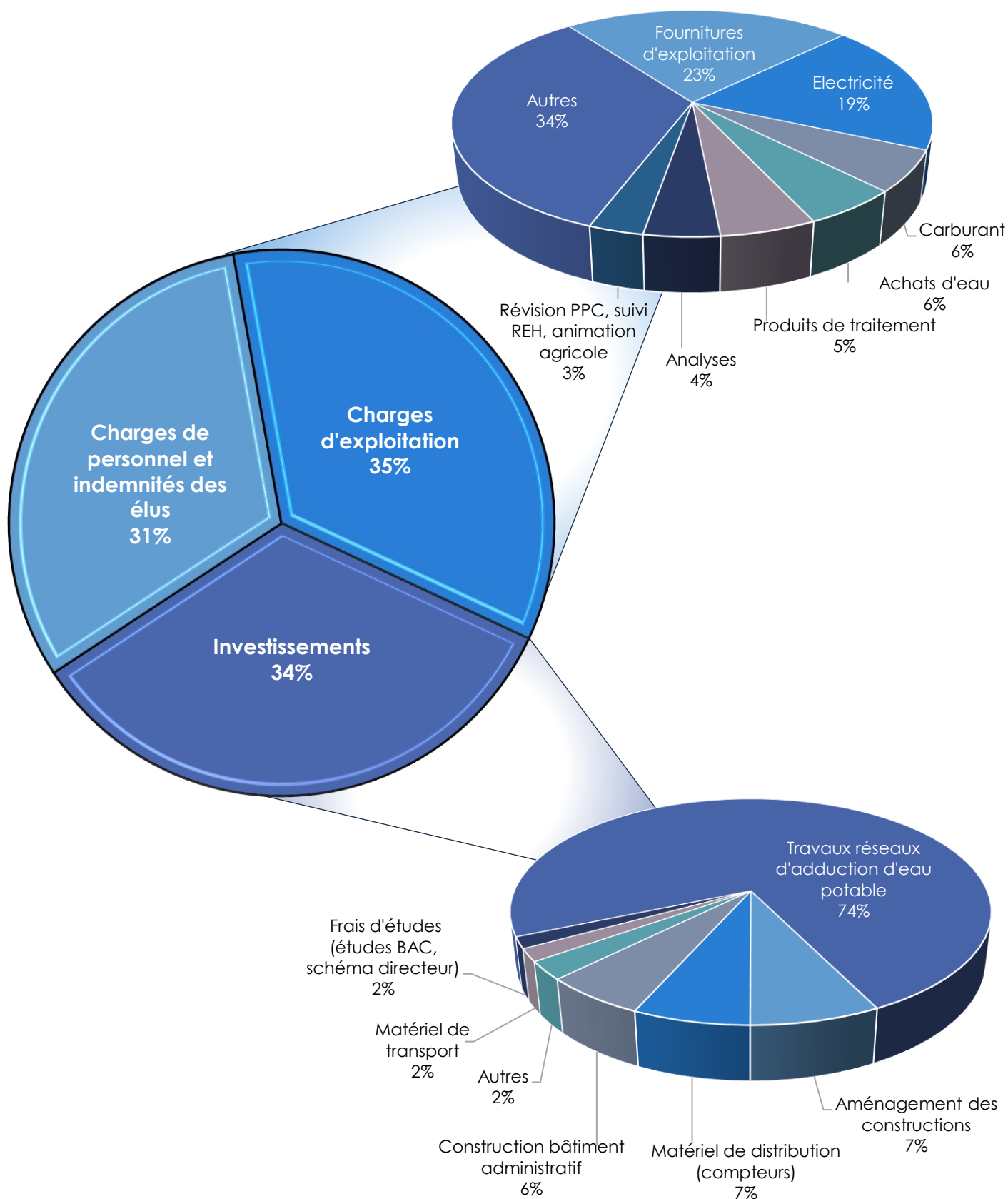
RÉPARTITION DES RECETTES DU SERVICE D'EAU POTABLE



Les recettes du service sont composées à plus de 70% par les factures des abonnés.



DÉCOMPOSITION FONCTIONNELLE DES COÛTS DU SERVICE D'EAU POTABLE



POPULATION ET NOMBRE D'ABONNÉS

Au 31 décembre 2025, la Régie Eaux Puisaye Forterre assure le service de l'eau potable pour 48 058 habitants soit **33 909 abonnés**.

13,37
abonnés / km

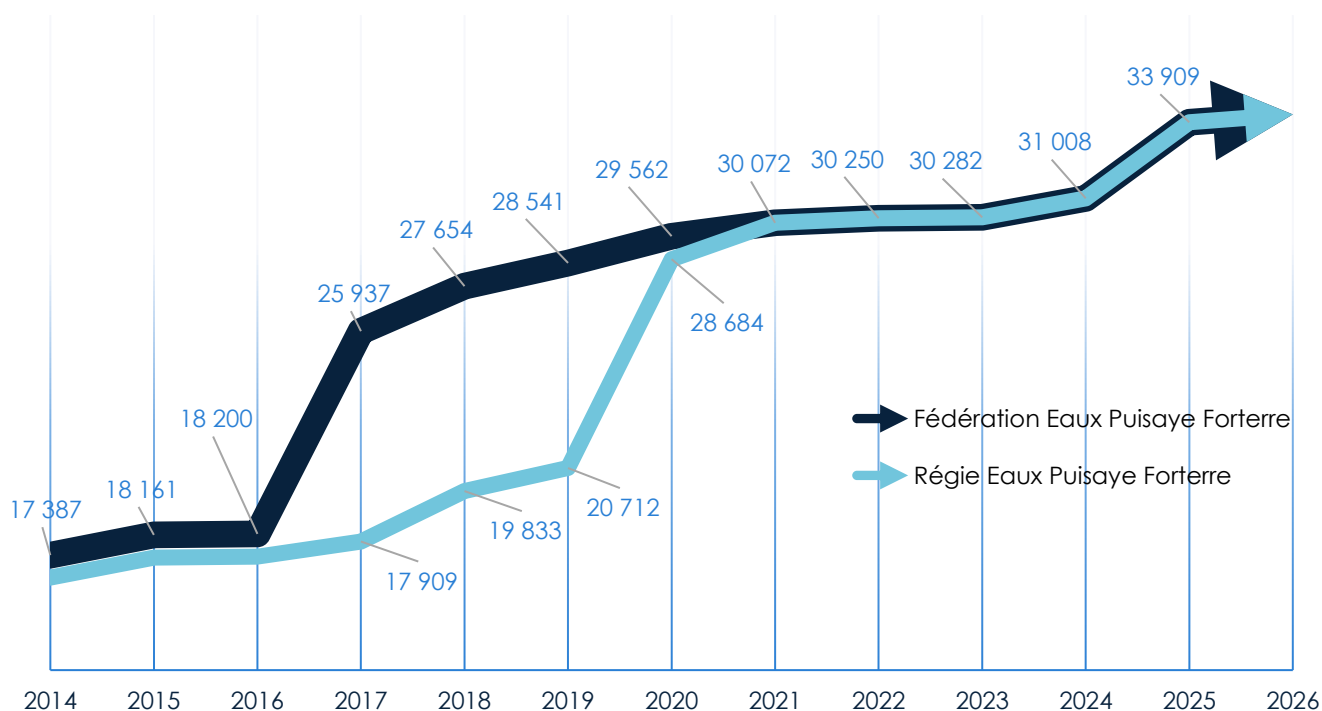
> densité linéaire d'abonnés en 2025
(nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement)

90,22
m³ / abonnés

> consommation moyenne par abonné en 2025
(consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapporté au nombre d'abonnés)

Secteurs Géographiques

- Secteur Centre-Nord (Toucy) : 12 360 abonnés
- Secteur Est (Forterre) : 3 753 abonnés
- Secteur Ouest (Bléneau) : 2 754 abonnés
- Secteur Sud-Ouest (Treigny) : 3 366 abonnés
- Secteur Sud-Est (Mailly la Ville) : 4 268 abonnés
- Secteur Nord-Ouest (Charny) : 7 408 abonnés



Evolution du nombre d'abonnés au fil du temps

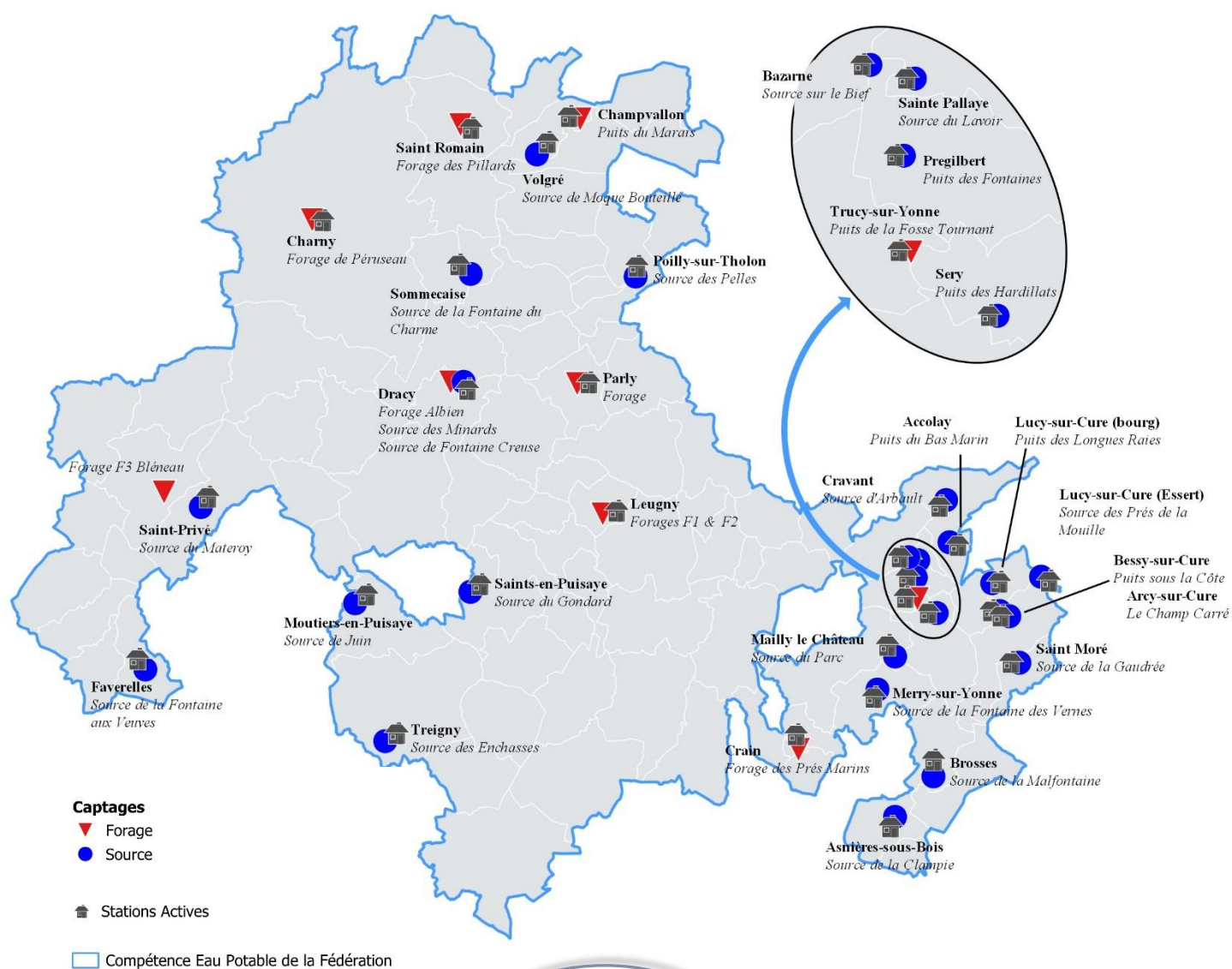
Pendant plusieurs années, certaines communes de la Fédération Eaux Puisaye Forterre étaient sous contrat d'affermage. Cela explique la différence du nombre d'abonnés entre la Fédération et son exploitant, la Régie Eaux Puisaye Forterre.

Le tableau en annexe pages 34 & 35 présente, par commune, le nombre d'abonnés desservis par le service de l'eau en 2025.

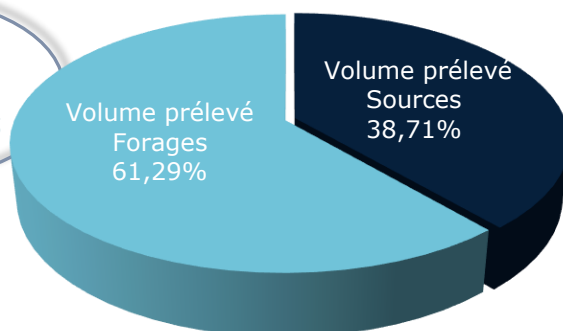
RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINE

POINTS DE CAPTAGE

Les prélèvements en eaux souterraines, sur forages ou sources, représentent l'intégralité des ressources utilisées pour l'alimentation en eau potable (absence de ressource superficielle).



34
Ouvrages de
prélèvements
utilisés en 2025



Le tableau en annexe pages 36 & 37 présente, par captage, l'état d'avancement des études de BAC et les indices d'avancement de la protection de la ressource en 2025.

PRODUCTION D'EAU POTABLE

La Régie Eaux Puisaye Forterre a produit environ 4,4 millions de m³ d'eau potable en 2025, dont 42% de l'eau du territoire est issue de 3 usines de pompage et de traitement.

3 USINES
PRODUISENT 42% DE
L'EAU DU TERRITOIRE

Station du Forage de Parly



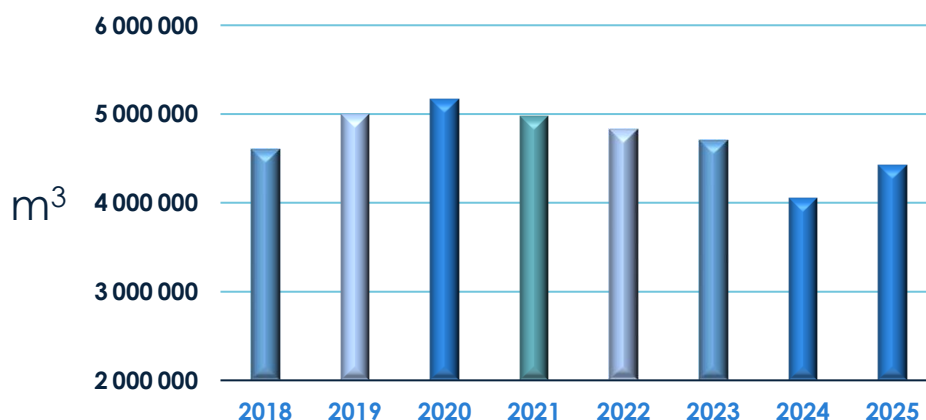
Station du Gué de Leugny



Station des captages de Dracy



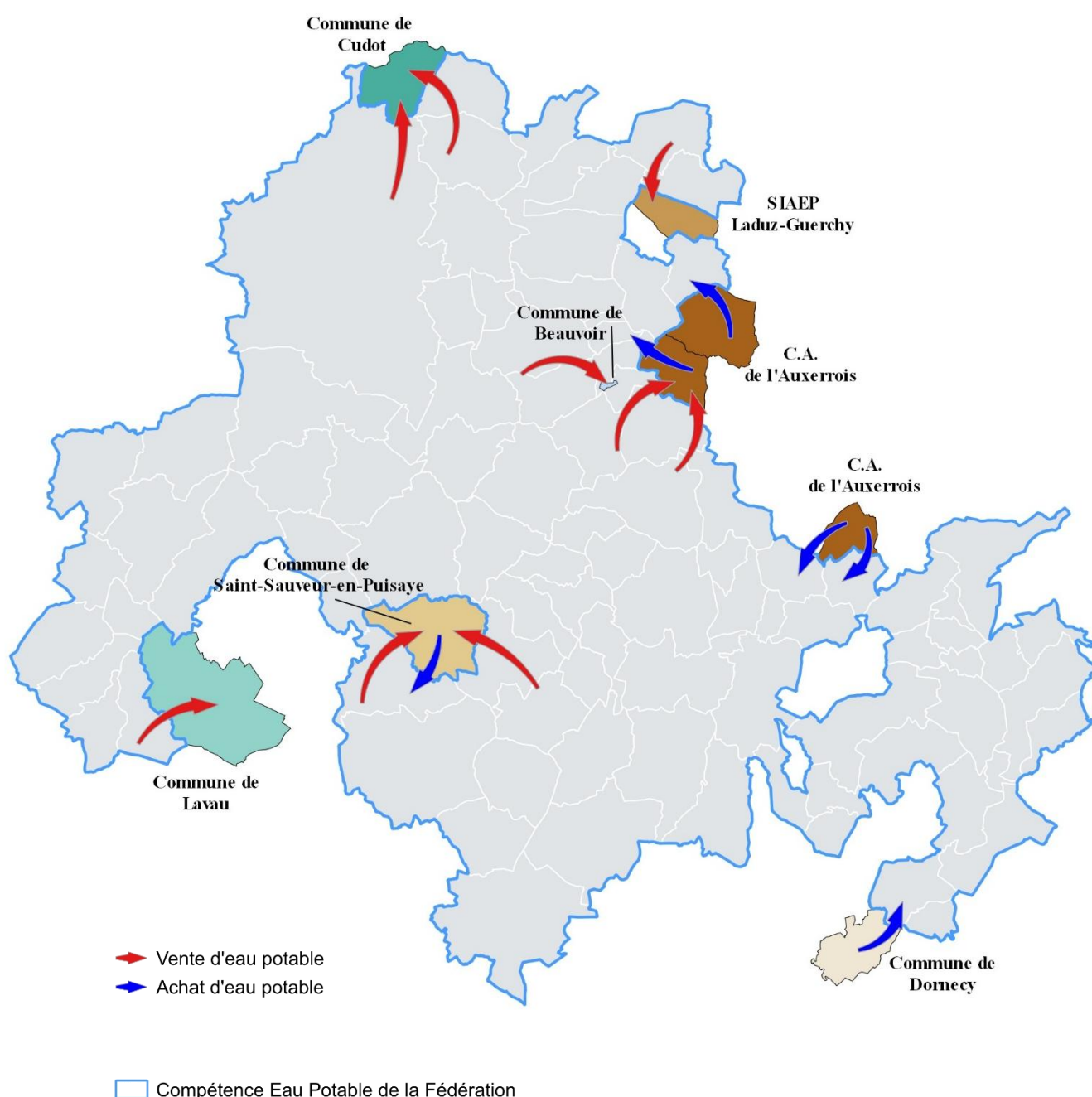
VOLUME PRODUIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



En annexes, le tableau pages 37 & 38 expose les différents types de traitements par site. Celui, page 39, présente les volumes prélevés par captage.

ÉCHANGES D'EAU POTABLE

Des échanges d'eau potable ont quotidiennement lieu entre la Fédération Eaux Puisaye Forterre et les services limitrophes tels que les communes de Cudot, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Beauvoir, Lavau, Dornecy, le SIAEP de Laduz-Guerchy ou encore la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.



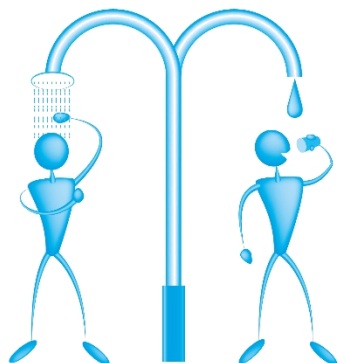
LES IMPORTATIONS

Fournisseur	Provenance de l'eau achetée	Destination de l'eau achetée	Volume importé en 2024	Volume importé en 2025
Communauté d'Agglomération d'Auxerre	Champ captant la Plaine des Isles à AUXERRE	Mormont – Chaillot (ST MAURICE LE VIEL)	6 387 m ³	6 834 m ³
Communauté d'Agglomération d'Auxerre	Champ captant de la Plaine des Isles à AUXERRE	FLEURY LA VALLEE	79 341 m ³	64 922 m ³
Commune de St Sauveur en Puisaye	Forage de ST SAUVEUR EN PUISAYE	MOUTIERS EN PUISAYE	28 777 m ³	28 889 m ³
Communauté d'Agglomération d'Auxerre	Source des Groies, Puits de Coulanges à COULANGES LA VINEUSE	MIGE (+ GY L'EVEQUE)	42 805 m ³	45 114 m ³
Communauté d'Agglomération d'Auxerre	Source des Groies, Puits de Coulanges à COULANGES LA VINEUSE	VAL DE MERCY	22 540 m ³	22 278 m ³
Commune de DORNECY	Source de DORNECY	ASNIERES SOUS BOIS	24 m ³	21 m ³
TOTAL achat d'eau à des services externes			179 874 m ³	168 058 m ³

LES EXPORTATIONS

Provenance de l'eau fournie	Bénéficiaire	Volume exporté en 2024	Volume exporté en 2025
Forage des Pillards à Saint Romain le Preux	Commune de Cudot	41 545 m ³	39 687 m ³
Source du Gondard à Saints en Puisaye	Commune de Saint Sauveur en Puisaye	10 649 m ³	12 033 m ³
Source de Juin à Moutiers	Commune de Saint Sauveur en Puisaye	302 m ³	212 m ³
Source et Puits de Coulanges la Vineuse (via Migé)	Commune de Gy l'Evêque Bourg ¹	22 692 m ³	25 807 m ³
Sources et Forage de Dracy (par Beauvoir)	Communauté d'Agglomération d'Auxerre (Lindry)	0 m ³	0 m ³
Sources et Forage de Dracy (par Chazelle)	Communauté d'Agglomération d'Auxerre (Lindry)	6 334 m ³	8 588 m ³
Source de Fauviture à Beauvoir	Commune de Beauvoir	0 m ³	0 m ³
Source du Puits des Marais à Champvallon + Sources et Forage de Dracy	SIAEP Laduz-Guerchy	2 717 m ³	0 m ³
Source de la Fontaine aux Veuves à Faverelles	Commune de Lavau	187 m ³	285 m ³
Source des Enchasses à Treigny	Commune d'Etas la Sauvin	121 423 m ³	/
TOTAL eau fournie par la Régie EAUX		205 849 m ³	86 612 m ³

¹ L'eau potable à destination de la commune de Gy l'Evêque (SUEZ) n'est pas une vente d'eau. L'eau provient de Coulanges la Vineuse (SUEZ) et transite par la vente d'eau de Migé. Le volume en transition est donc déduit de la facturation d'achat d'eau de Migé.



DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

CONSOMMATION DES ABONNÉS

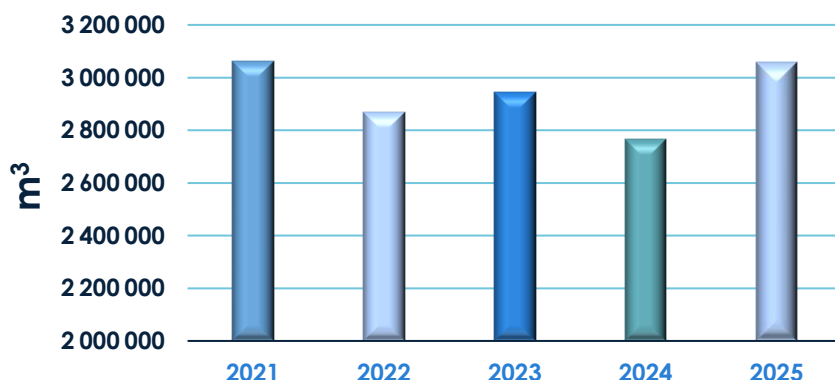
Le volume consommé par les abonnés, également appelé « volume comptabilisé », correspond à la somme des volumes comptabilisés aux compteurs et aux volumes facturés sur estimation.

En 2025, **3 059 212 m³ d'eau** ont été consommés par les abonnés du service public de la Régie Eaux Puisaye Forterre.

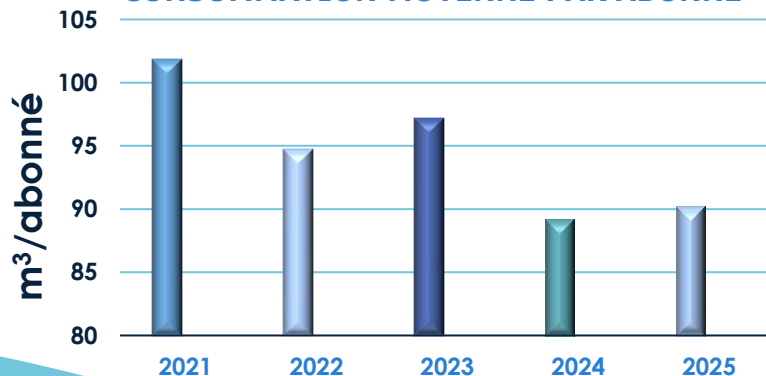
La consommation moyenne d'eau potable en 2025, tous usages et secteurs confondus, s'élève à 174 litres par jour et par habitant.

Cette valeur doit néanmoins être considérée avec précaution : les variations saisonnières ne permettent pas de dresser une image fidèle des habitudes de consommation sur tout le territoire de la Fédération.

VOLUME CONSOMMÉ PAR LES ABONNES



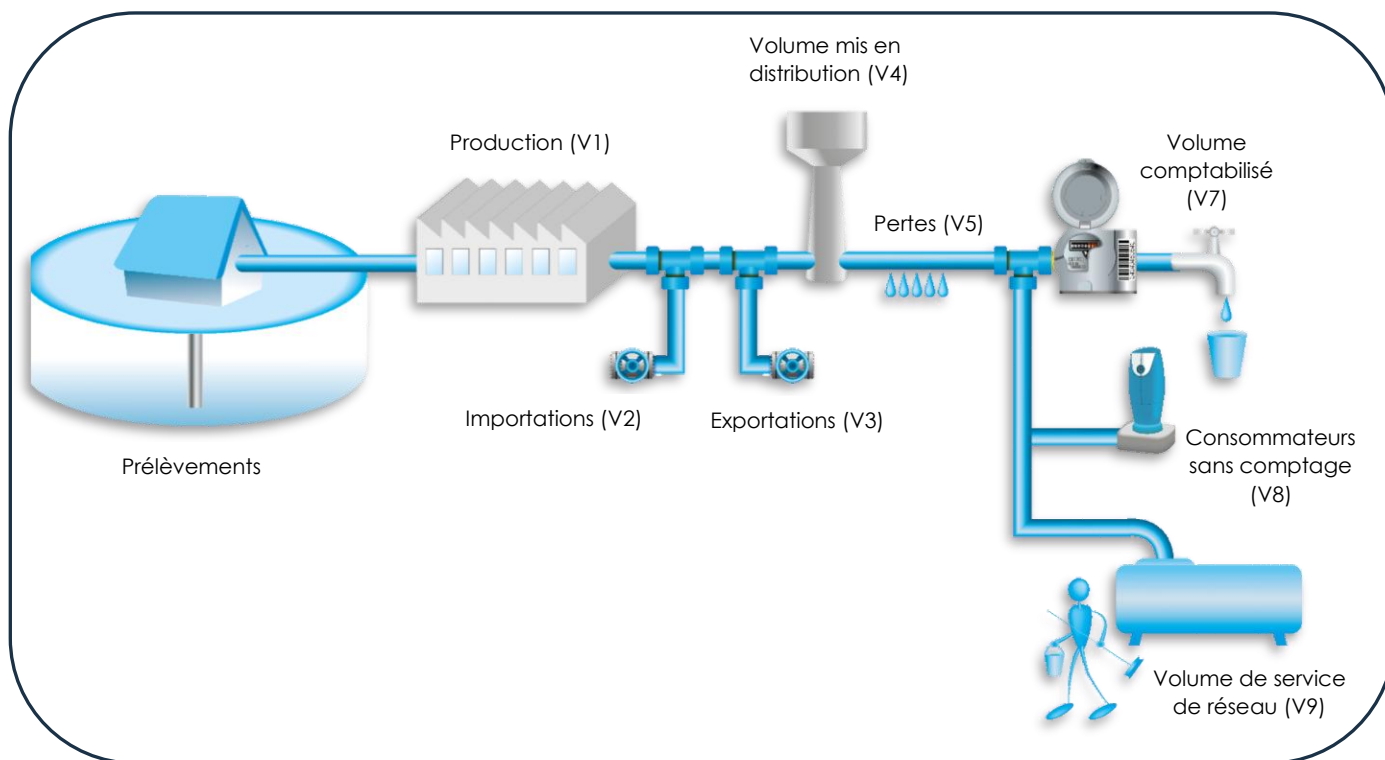
CONSOMMATION MOYENNE PAR ABONNE



Remarque : Les volumes non facturés aux abonnés et estimés à l'année ne sont pas pris en compte (purges, nettoyages des réservoirs, essais de pression sur poteaux incendie, etc...)

Le bilan des volumes consommés en 2025 par les abonnés du service de l'eau de la Fédération est présenté par commune dans l'annexe pages 34 & 35.

PRODUCTION, ÉCHANGES & CONSOMMATION : LE BILAN 2025



Fédération Eaux Puisaye Forterre 2025

V1 - Volume Produit (m ³)	4 429 616
V2 - Volume Importé (m ³)	168 058
V3 - Volume Exporté (m ³) ²	86 612
V4 - Volume mis en distribution (m³)	4 511 062
V5 - Pertes (m ³)	1 413 910
V7 - Volume comptabilisé (m ³)	3 059 212
V8 - Volume consommateurs sans comptage (m ³)	6 990
V9 - Volume de service de réseau (m ³)	30 950
V6 - Volume consommé autorisé (m³)	3 097 152

² Le volume exporté n'est pas égal au volume vendu. En effet, sur le secteur de la Forterre un volume d'eau transite par les installations de Migé pour alimenter la commune de Gy l'Évêque.



GESTION DU PATRIMOINE

SUIVI DU PATRIMOINE

Les usines de traitement et les réservoirs font l'objet de visites de contrôle hebdomadaires. Toutes les installations d'eau potable sont équipées d'un matériel de télésurveillance (transfert sur PC ou téléphone portable des défauts chlore, turbidité, défauts pompe, défauts alimentation...). L'alimentation en eau des réservoirs (déclenchement des pompes) est effectuée par le système de télégestion au moyen d'une ligne téléphonique.

Pour les canalisations, le suivi s'effectue par le recensement des fuites réparées, mais aussi indirectement avec les calculs de rendements de réseaux et d'indices linéaires de pertes, d'où l'intérêt de la sectorisation.

Par l'intermédiaire du **Système d'Informations géographiques (SIG)**, le réseau et ses composantes sont cartographiés. Ainsi, le patrimoine invisible peut être géré et les données de réseaux peuvent être mises continuellement à jour sur les plans de récolement, grâce aux précisions apportées par les équipes de terrain, suite à des travaux.

	Exercice 2024	Exercice 2025
LINEAIRE de RÉSEAUX (km)	2 417	2 537
SITES de PRODUCTION d'EAU ou UNITÉS DE DÉSINFECTION EN SERVICE	19	31
OUVRAGES de PRÉLÈVEMENT en service	22	34
RÉSERVOIRS SEMI-ENTERRÉS	47	60
RÉSERVOIRS sur TOUR	20	21
NOMBRE DE POINTS DE COMPTAGE	36 305	39 144
NOMBRE D'ABONNÉS	31 008	33 909
NOMBRE DE COMPTEURS RENOUVELÉS	2 858	2 583

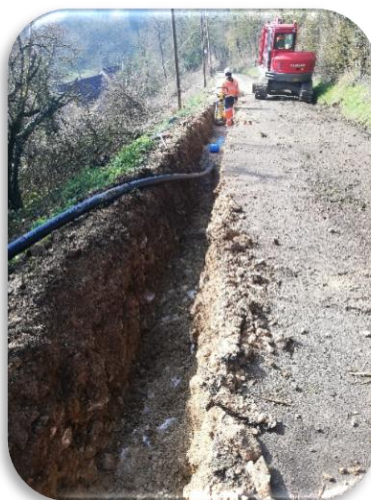
ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE PAR LA FÉDÉRATION EAUX PUISAYE FORTERRE

Réseaux d'eau potable

Nom du marché	Date début des travaux	Date réception des travaux	Linéaire posé avec matériaux et diamètres	Linéaire abandonné avec matériaux et diamètres	Branchements renouvelés	Coût total de l'opération
TOUCY MERRY DRACY	07/11/24	31/07/25	790 ml PEHD 75 10 ml FONTE 80 250 ml FONTE 60	1 820 ml FONTE 80 1 120 ml FONTE 60 1 060 ml PVC 50	20	206 984,51 €
LEUGNY Rue de l'Eglise + l'Epinoy	15/01/25	30/10/25	350 ml PEHD 40 360 ml PEHD 63 585 ml PEHD 125 285ml FONTE 60 15ml FONTE 200	40 ml FONTE 40 380 ml FONTE 60 15 ml FONTE 200 380 ml PVC 40 510 ml PVC 50	44	286 949,51 €
COULANGERON Grapoule	10/03/25	07/05/25	12 ml FONTE 60 18 ml FONTE 80 1 060 ml PEHD 110	80 ml FONTE 60 1 170 ml FONTE 80	10	148 646,98 €
MAILLY LE CHÂTEAU Place St Nicolas	10/06/25	22/07/25	55ml FONTE 60	55ml FONTE 60	10	43 884,56 €
LAIN Chemin de l'Echelier	25/11/25	10/12/25	100ml FONTE 60	100ml FONTE 60	6	34 382,86 €



TREIGNY-PERREUSE



COULANGERON



LAIN

Unités de production d'eau

Nom du marché	Date début des travaux	Date réception des travaux	Coût total de l'opération
Forage de Bleneau : Nouveau Forage	Moe 10/05/22 Travaux 09/09/24	31/07/25	206 984,51 €

ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE PAR LA RÉGIE EAUX PUISAYE FORTERRE

Réseaux d'eau potable

Commune Adresse	Type de Travaux	Date(s) des travaux	Linéaire posé avec matériaux et diamètres	Linéaire abandonné avec matériaux et diamètres	Branchements renouvelés	Coût total des travaux
GRANDCHAMPS Les Anceaux	Renouvellement conduite	06/2025	1550 ml PEHD 125 130 ml PEHD 75 305 ml PEHD 40	1450 ml AC 60 150 ml PVC 63	11	200 570,00 €
LA FERTE LOUPIERE Les Jouards, Vaudricourt, Bellefontaine	Renouvellement conduite	09/2025	1350 ml PEHD 40	2000 ml AC 125 600 m AC 80 1300 m PVC 75	3	63 837,00 €
DIGES Halte de Leugny, Bois Paume	Renouvellement conduite	10/2025	2180 ml PEHD 125	1400 ml FONTE 60 710 ml FONTE 80 70 ml PVC 90	15	223 353,00 €
PERREUX La Coudre	Renouvellement conduite	03/2025	110 ml PEHD 125	110 ml AC 100	2	17 351,00 €
MEZILLES Place Lucien Gaubert	Forage dirigé Sécurisation de réseau	01/2025	85 ml PEHD 125	85 ml FONTE 60	5	61 622,00 €
TREIGNY Rue des Potiers	Dévolement de conduite en domaine privé	02/2025	90 ml FONTE 60 30 ml PEHD 40	90 ml FONTE 60	6	26 043,00 €
GRANDCHAMPS Les Pinons	Dévolement de conduite en domaine privé	02/2025	75 ml PEHD 75	60 ml PVC 75	1	10 809,00 €
TOUCY Saulilly, Chemin des Bréchots	Dévolement de conduite en domaine privé	04/2025	230 ml PEHD 63	210 ml FONTE 60	6	37 389,00 €
VAL DE MERCY Zone artisanale RD 38	Installation Stabilisateur de pression aval + Débitmètre	01/2025				22 851,00 €
MAILLY LA VILLE Rue du Ravin	Renouvellement branchements	07/2025			5	7 101,00 €
MONTHOLON Rue du Tacot, Centre Aquatique	Tamponnage conduite	05/2025		70 ml FONTE 60		3 496,00 €
ROGNY LES 7 ECLUSES SBPI	Dévolement de conduite en domaine privé	10/2025	110 ml PEHD 160	90 ml PVC 140		35 492,00€
VAL D'OCRE St Maurice le Vieil Moulin Fulget	Tamponnage conduite	09/2025		420 ml FONTE 60		10 561,00€
BEON La Mothe, Vaugenets et Réservoir	Pose de 3 débitmètres	05/2025				24 159,00€
BROSSES Impasse du Moulinat	Pose d'un débitmètre	10/2025				8 891,00 €
TERRITOIRE FEPP	Renouvellement branchements plomb	Année 2025			93	130 200,00 €



Unités de production d'eau et ouvrages de stockages

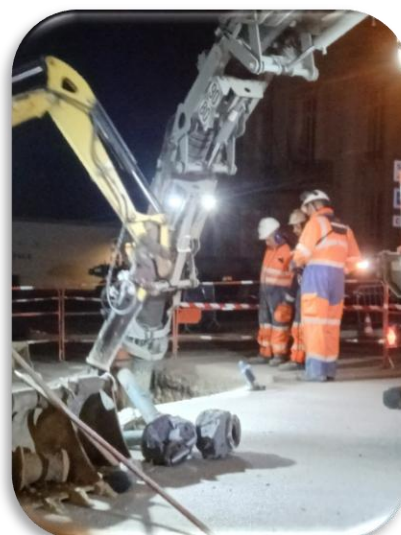
Sites concernés	Type de Travaux	Date(s) des travaux	Coût total des travaux
LES HAUTS DE FORTERRE Molesme	Modifications canalisations du réservoir	Juin 2025	3 808,00 €
ETAIS LA SAUVIN	Modifications canalisations du réservoir	Mars 2025	8 982,00 €
CHAMPIGNELLES Louesme_Les Ledets	Installation d'une chloration relais	Septembre 2025	2 259,00 €
ESCAMPS Avigneau MONTILLOT Les Hérodats ENTRAINS les Courtillets	Renouvellement surpresseurs	Septembre 2025	21 584,00 €
MONTILLOT Station de Malfontaine	Modification canalisations et installation démarreur	Janvier 2025	12 137,00 €
LUCY SUR CURE Station	Modification canalisation et pose de deux clapets	Septembre 2025	3 171,00 €
SAINTS EN PUISAYE Station du Gondard	Renouvellement Automate	Juin 2025	12 152,00 €
LEUGNY Station du Gué de Leugny	Remplacement de 13 vannes électropneumatiques par des vannes électriques	Décembre 2025	20 512,00 €
PREGILBERT Station	Sécurisation du Puits	Septembre 2025	30 833,00 €
CHAMPLAY Réservoir	Installation d'un stabilisateur de pression aval	Juillet 2025	8 833,00 €
NOUVELLES STATIONS 2025	Installation de JAVEL Packs	Février 2025	16 912,00 €
NOUVELLES STATIONS 2025	Installations télésurveillances	Janvier 2025	80 504,00 €
NOUVELLES STATIONS 2025	Sécurisation des sites (Anti intrusion) à l'arrivée des communes	Janvier 2025	21 070,00 €



MALICORNE



PERREUX



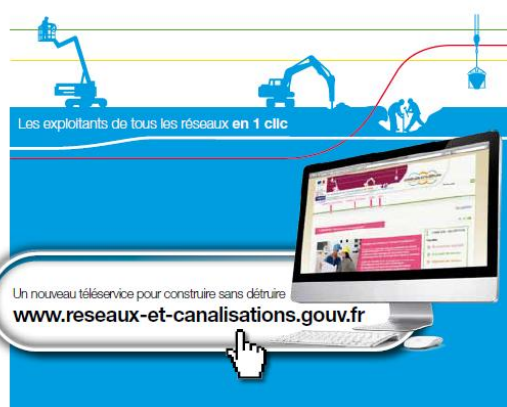
AILLANT SUR THOLON

Interventions et dossiers travaux

Au cours de l'année 2025, la Régie Eaux a réalisé **517 interventions** sur réseaux et **507 interventions** sur branchement.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Interventions sur RESEAU													
Fuite (canalisation)	42	21	18	25	15	16	30	28	10	20	16	18	259
Pose d'hydrant	0	3	4	0	3	4	0	0	0	0	0	0	14
Sur organe hydraulique	6	9	6	17	19	9	8	14	9	9	9	8	123
Divers (purge...)	13	10	6	15	11	14	11	16	12	3	7	3	121
TOTAL	61	43	34	57	48	43	49	58	31	32	32	29	517
Interventions sur BRANCHEMENT													
Remplacement plomb	3	8	4	9	6	6	12	9	16	8	9	10	100
Création	2	3	4	3	5	3	8	2	7	3	5	5	50
Fuite	22	17	28	13	31	24	25	15	8	14	8	9	214
Remise en état (divers)	3	4	3	3	6	5	9	19	26	19	17	16	130
Dplct sur domaine public	1	0	3	0	0	1	2	1	0	2	1	2	13
TOTAL	31	32	42	28	48	39	56	46	57	46	40	42	507
Activités ATU/DT/DICT													
ENTRANT													
ATU	3	11	11	9	16	13	17	14	15	17	16	13	155
DT/DICT	121	230	225	163	129	120	162	131	233	179	153	76	1922
TOTAL	124	241	236	172	145	133	179	145	248	196	169	89	2077
Actions engagées par le service d'astreinte (comptabilisées dans le bilan mensuel)													
réseau													0
branchement													0
ensemble de comptage													0

Exploitants de réseaux,
enregistrez-vous pour protéger
vos ouvrages et ceux des autres



- Tous les plans d'ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité fournis en réponse aux déclarations DT/DICT devront comporter au moins 3 points du tracé précisément géoréférencés :
- > au plus tard le 1^{er} janvier 2019, en zones urbaines ;
 - > au plus tard le 1^{er} janvier 2026 sur tout le territoire national.

Vous devez apporter des réponses précises et fiables aux déclarations de travaux pour prévenir les endommagements, incidents-accidents et garantir la sécurité. De la qualité de vos réponses aux DT/DICT découlera le bon déroulement des travaux : niveau d'information, délais de réponse, réponse spécifique au projet prévu sont les éléments clés pour garantir la sécurité publique de vos employés, des personnes et des biens. Vous devez utiliser les fonds de plan les plus précis utilisés par les collectivités locales.

///// Quels ouvrages faut-il référencer ?

→ Réseaux sensibles pour la sécurité :

- > canalisations de transport et canalisations minières contenant des hydrocarbures liquides ou liquéfiés, des produits chimiques liquides ou gazeux ;
- > canalisations de transport, de distribution et canalisations minières contenant des gaz combustibles ;
- > canalisations de transport et de distribution de vapeur d'eau, d'eau surchauffée, d'eau chaude, d'eau glacée et de tout fluide caloporteur ou frigorigène, et tuyauteries rattachées en raison de leur connectivité à des ICPE ;
- > lignes électriques et réseaux d'éclairage public avec une tension > 50 V en courant alternatif ou > 120 V en courant continu lisse ;
- > installations destinées à la circulation de véhicules de transport public ferroviaire ou guidé (métros, tramways, téléphériques, etc.) ;
- > canalisations de transport de déchets par dispositif pneumatique sous pression ou par aspiration.

→ Réseaux sensibles pour la vie économique :

- > installations de communications électroniques.

→ Autres réseaux considérés a priori comme non sensibles :

- > lignes électriques et réseaux d'éclairage public autres que ceux précités ;



INDICATEURS DE PERFORMANCE

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

La qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est une question de santé publique : elle doit être garantie, de la sortie de l'usine de production, jusqu'au robinet du consommateur.

En fonction des résultats des analyses sanitaires, des mesures directes peuvent être prises. Le dépassement d'une valeur limite de qualité peut conduire à la mise en œuvre de mesures sanitaires temporaires, allant de la restriction à l'interdiction de tout usage.

Les analyses sur l'eau distribuée traduisent la qualité de l'eau au robinet du consommateur.

**P101.1 : CONFORMITÉ
MICROBIOLOGIQUE
100 %**

**P102.1 : CONFORMITÉ
PHYSICO-CHIMIQUE
96,6%**



NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS

	Réalisés en 2024	Conformes en 2024	Réalisés en 2025	Conformes en 2025
Paramètres microbiologiques	246	244	341	341
Paramètres physico-chimiques	343	317	504	487

TAUX DE CONFORMITÉ

	Taux de conformité 2024	Taux de conformité 2025
Conformité microbiologiques (P101.1)	99,2%	100%
Conformité physico-chimique (P102.1)	92,4%	96,6%

Les analyses permettant le suivi de la qualité de l'eau sont réalisées d'une part au titre du contrôle sanitaire réglementaire selon les programmes définis par l'Agence Régionale de Santé (ARS), d'autre part, au titre du programme d'autosurveillance déployé par chaque exploitant. Le nombre d'analyses est fonction de la taille de l'unité de production d'eau.

Ces analyses sont réalisées tout au long de l'année, à partir de prélèvements ponctuels sur la ressource (mesure de la conformité de l'eau brute à un usage d'eau potable), sur l'eau traitée à l'usine de production avant sa mise en distribution (mesure de l'efficacité de traitement) et enfin, sur le réseau de distribution.

Le territoire bénéficie globalement d'une eau de bonne qualité.

Quelques non-conformités localisées sont néanmoins relevées en 2025.



• Paramètres physico-chimiques

Faverelles : La source de la Fontaine aux Veuves est contaminée par du Déséthyl-Atrazine et de l'Atrazine-Déséthyl-Déisopropyl. Le problème est présent depuis plusieurs années bien que ces molécules ne soient plus commercialisées. Le dossier d'étude pour l'installation d'une filière de traitement est à arrêt dans l'attente de subvention. L'autorisation de prélèvement a été régularisée ne date du 24 Décembre 2025.

Bazarnes : Présence de Nitrates ($70\mu\text{g/L}$), au surpresseur, le 15 Décembre 2025 : « Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité du fait de la teneur en nitrates qui dépasse 50 mg/l . La consommation d'eau doit rester proscrite pour les femmes enceintes et les nourrissons. ». Les travaux d'interconnexion avec DEUX RIVIERES sont en cours.

Cravant : Présence d'Atrazine déséthyl déisopropyl les 14 mars, 11 juin & 15 Décembre 2025 sur l'unité de distribution de Cravant. Présence de Nitrates (51 mg/L), le 31 Octobre & le 15 Décembre 2025 : « Il est nécessaire de main tenir la restriction femmes enceintes et nourrissons conformément à l'arrêté préfectoral de mise en demeure. »
Des travaux de conceptions d'une nouvelle station de traitement sont en cours.

Sommecaise : Présence de plomb ($13\text{ }\mu\text{g/L}$) sur le prélèvement réalisé à la mairie. Lors d'un précédent diagnostic, il a été observé que la partie en plomb était après compteur.

Présence de Flufenacet ESA ($0,113\mu\text{g/L}$) supérieure à la limite de qualité en sortie de station de traitement. Le dosage du charbon dans la station a été ajusté.

Trucy sur Yonne : Présence de turbidité, en sortie de station, le 2 juillet 2025 ($4,6\text{ NTU}$) et le 9 décembre 2025 ($2,6\text{ NTU}$).

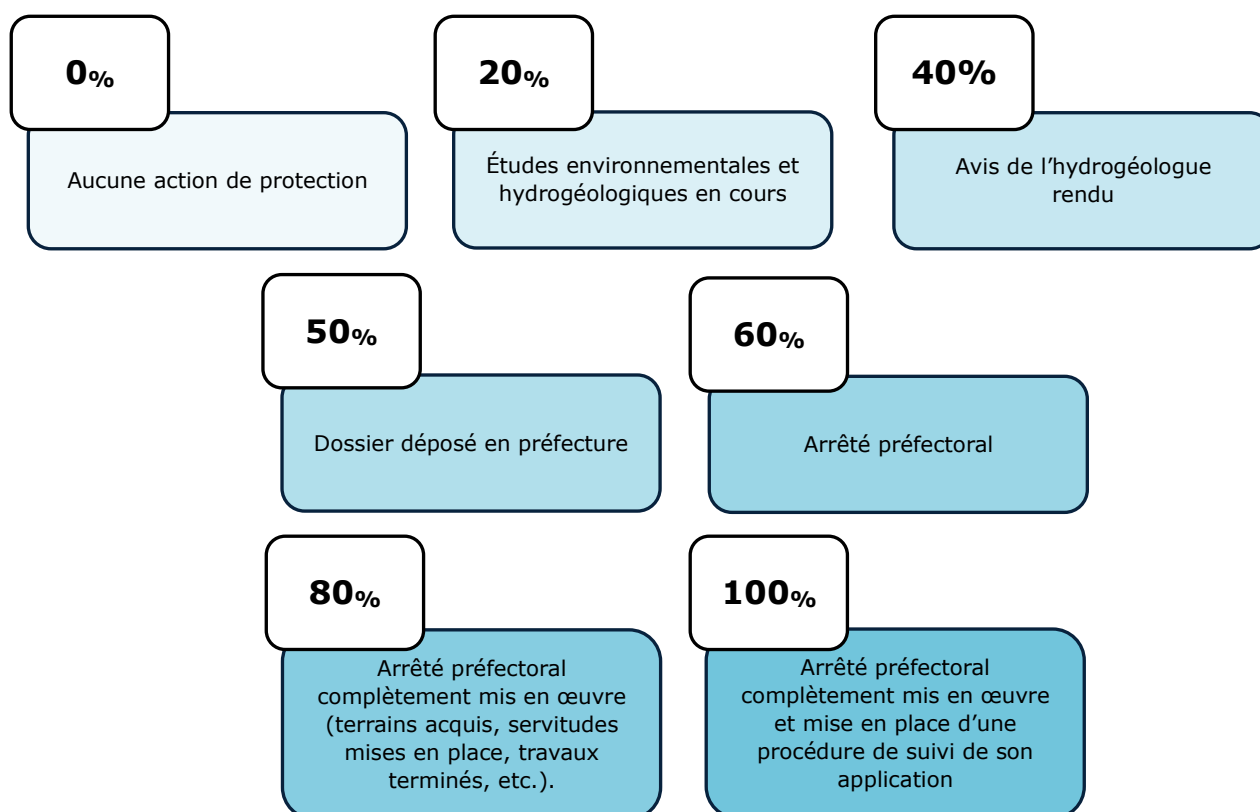
Arcy sur Cure : Présence de turbidité ($3,4\text{ NTU}$) en sortie de station, le 3 Octobre 2025.



PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Indice d'avancement pour 2025

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :



P108.3 : Indice globale d'avancement de protection de la ressource

94,5 %

(détail par ressource présent pages 36 & 37)

CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE

Les réseaux sont définis en fonction des interconnexions. Des secteurs interconnectés entre eux sont considérés comme un seul et unique réseau, nous le qualifions de « Réseau Principal ».

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable permet de définir le niveau de connaissance de chaque réseau. La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

			NOMBRE DE POINTS OBTENUS
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon: linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants	OUI
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	10
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	Oui : 5 points Non : 0 point	5
VALEUR DE L'INDICE			115

PERFORMANCE DU RESEAU EN 2025



Rendement du réseau de distribution

Le **rendement de réseau** de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service.

P104.3 : Rendement du réseau de distribution
69,3 %

DÉFINITION

Rendement de réseau (%)	$\frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume vendu en gros}}{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros}} \times 100$
--------------------------------	---

Volumes non comptés

L'**indice linéaire des volumes non comptés** permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de la distribution aux abonnés.

P105.3 : Volumes non comptés
1,6 m³/j/km

DÉFINITION

Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)	$\frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé autorisé}}{(\text{longueur de réseau en km} \times 365 \text{ jours})}$
--	--

Pertes en réseau

L'**indice linéaire de pertes en réseau** permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service.

P106.3 : Pertes en réseau
1,5 m³/j/km

DÉFINITION

Indice linéaire de pertes en réseau (m³/j/km)	$\frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{(\text{longueur de réseau en km} \times 365 \text{ jours})}$
--	---

La qualification d'un état d'un réseau pour l'Agence de l'Eau Seine Normandie est définie selon l'échelle de valeur suivante :

Classement des Indices Linéaires de Pertes	
Catégorie de réseau	Rural
ILP Bon (m³/j/km)	<1,5
ILP Acceptable (m³/j/km)	<2,5
ILP Médiocre (m³/j/km)	2,5 < ILP < 4
ILP Mauvais (m³/j/km)	> 4

Source : AESN

Renouvellement des réseaux d'eau potable

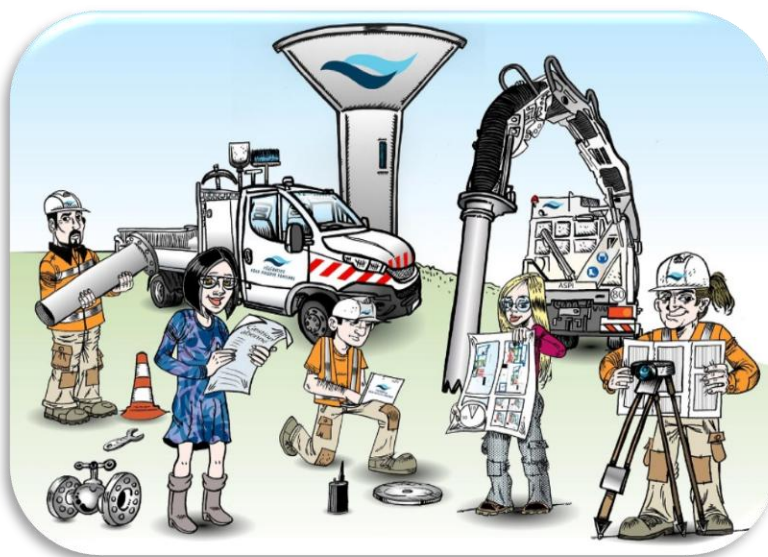
L'indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau.

Les travaux réalisés en 2025 sur le réseau ont permis **la pose de 10,13 kms** de canalisation d'eau potable, dont **le renouvellement de plus de 15,54 kms**.

Travaux de pose de réseaux d'eau potable	2021	2022	2023	2024	2025
Longueur de réseaux posés par la Fédération Eaux Puisaye Forterre (en ml)	25 500	9 795	4 900	16 023	3 890
Longueur de réseaux posés par la Régie Eaux Puisaye Forterre (en ml)	6 178	6 095	6 535	5 301	6 245
Longueur totale de réseaux posés (en ml)	31 678	15 890	11 435	21 324	10 135
Longueur de réseaux renouvelés (en ml)	17 693 ³	18 033	15 065	21 008	15 545

Fédération	Taux moyen annuel de renouvellement des réseaux d'eau potable					Taux moyen de renouvellement glissant sur 5 ans
	2021	2022	2023	2024	2025	
TOTAL	0,74 %	0,75 %	0,63 %	0,87 %	0,40 %	0,65 %

P107.2 : Renouvellement
des réseaux d'eau potable
0,65 %



³ Régularisation du linéaire. Prise en compte des Travaux Régie non comptabilisés en 2021. Source : RPQS 2021, p24.

ABONNÉS



Prix du service en m³

Le **prix au m³** correspond à la rémunération d'un service qui couvre l'ensemble des opérations permettant de fournir une eau de qualité très surveillée, depuis son pompage en souterrain jusqu'aux robinets des usagers.

L'eau du robinet est l'un des rares produits dont le prix englobe non seulement la production, le traitement, le contrôle de la qualité, le transport, la distribution, mais aussi le recyclage effectif via l'assainissement.

Le prix de l'eau est défini de la façon suivante :

	MONTANTS pour 120 m ³	1 ^{er} JANVIER 2025	1 ^{er} JANVIER 2026
SYNDICAT	Abonnement HT	106,00 €	111,00 €
	Consommation Eau HT	237,60 € 1,98€/m³	249,60 € 2,08€/m³
AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	Redevance Prélèvement HT	9,11 € 0,0759€/m³	9,29 € 0,0774€/m³
	Redevance Consommation HT	55,20 € 0,46€/m³	40,80 € 0,34€/m³
	Redevance Performance HT	2,04 € 0,017€/m³	10,66 € 0,0888€/m³
ETAT	TVA 5,5%	22,55 €	23,17 €
Total pour 120 m ³		432,50 € TTC 409,95€ HT	444,52 € TTC 421,35€ HT
Prix du service de l'eau		3,60 €/m³ TTC 3,416€/m³ HT	3,70 €/m³ TTC 3,511€/m³ HT

	MONTANTS pour 120 m ³	1 ^{er} JANVIER 2025	1 ^{er} JANVIER 2026
SYNDICAT	Abonnement HT	106,00 €	111,00 €
	Consommation Eau HT	237,60 € 1,98€/m³	249,60 € 2,08€/m³
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	Redevance Prélèvement HT	3,97 € 0,0331€/m³	3,97 € 0,0331€/m³
	Redevance Consommation HT	39,60 € 0,33€/m³	38,40 € 0,32€/m³
	Redevance Performance HT	2,40 € 0,020€/m³	7,20 € 0,060€/m³
ETAT	TVA 5,5%	21,43 €	22,26 €
Total pour 120 m ³		411,00 € TTC 389,57€ HT	432,73 € TTC 410,17€ HT
Prix du service de l'eau		3,42 €/m³ TTC 3,246€/m³ HT	3,61 €/m³ TTC 3,418€/m³ HT

D102.0 : Prix TTC du service
(Seine Normandie) en 2026
3,70 €/m³

D102.0 : Prix TTC du service
(Loire-Bretagne) en 2026
3,61 €/m³

Nombre d'habitants desservis

Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès au réseau d'eau, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.

**D101.0 : Nombre d'habitants
desservis
48 058 habitants**

Délai contractuel maximale de branchement des nouveaux abonnés

Il s'agit de l'engagement du service à fournir de l'eau, après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

**D151.0 : Délai maximal
d'ouverture des branchements
3 jours ouvrés**

Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés

**D152.1 : Respect du délai maximal
d'ouverture des branchements
100 %**

Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés.

Fréquence des interruptions de service non programmées

Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.

**D151.1 : Taux d'occurrence des
interruptions de service non-
programmées
3,24 pour 1000 abonnés**

GESTION FINANCIERE

Taux d'impayés sur les factures d'eau

L'indicateur P154.0 ne concerne que les factures « eau » émises au titre l'année précédente. Ainsi, le taux d'impayés au 31 décembre de l'année 2025 concerne les factures émises au titre de l'année 2024.

P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau
3,59 %

	Montant facturé (hors travaux)	Montant des impayés au 31/12/2025	Taux d'impayés sur les factures d'eau au 31/12/2025
Exercice 2017	3 589 910,93 €	12 538,51 €	0,35 %
Exercice 2018	4 132 789,90 €	22 848,90 €	0,55 %
Exercice 2019	4 372 712,56 €	56 081,42 €	1,28 %
Exercice 2020	6 055 919,99 €	92 083,42 €	1,52 %
Exercice 2021	6 910 379,36 €	113 706,37 €	1,65 %
Exercice 2022	6 864 096,17 €	145 837,81 €	2,12 %
Exercice 2023	7 516 934,37 €	167 935,83 €	2,23 %
Exercice 2024	8 013 186,37 €	288 038,60 €	3,59 %
TOTAUX	47 455 929,65 €	899 067,86 €	1,89 %

Le taux d'impayés « global », c'est-à-dire basé sur l'ensemble des montants impayés encore en cours au 31 Décembre 2025, est de **1,89%**.

Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.

	Exercice 2025
Encours de la dette au 31 Décembre 2025 (montant restant dû)	9 262 873,18 €
Epargne brute annuelle	1 456 495,74 €

P153.2 : Durée d'extinction de la dette de la collectivité
6,3 ans

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 089-200071330-20260925-20260925FEPF065-DE



Données Abonnés 2025

Communes	Consommation en m ³	Nombre d'abonnés	Population totale
Andryes	25 108	315	458
Arcy sur Cure	29 719	485	499
Asnières Sous Bois	11 067	137	115
Batilly en Puisaye	16 459	84	108
Bazarnes	18 211	279	429
Beauvoir	27 508	149	374
Béon	21 259	260	546
Bessy Sur Cure	6 066	194	190
Billy Sur Oisy	19	1	
Bleneau	79 152	968	1 165
Bois d'Arcy	3 863	30	24
Breteau	10 632	67	97
Brosses	14 278	238	284
Chamoux	8 584	93	97
Champcevrains	48 455	190	311
Champignelles	64 866	726	911
Champlay	29 457	405	772
Champoulet	3 683	51	52
Charentenay	11 988	186	293
Charny Orée de Puisaye	318 321	3 890	4 925
Chassy	25 202	285	484
Châtel Censoir	3 597	7	12
Coulangeron	8 758	122	218
Coulanges sur Yonne	22 349	353	517
Courson les Carrières	49 245	545	906
Crain	16 518	299	419
Dammarie en Puisaye	17 766	133	175
Deux Rivières	53 008	831	1 303
Diges	65 545	639	1 095
Dracy	26 933	191	238
Druyes les Belles Fontaines	18 878	245	278
Egleny	22 256	221	460
Entrains sur Nohain	38 337	639	743
Escamps	37 850	461	871
Etais la Sauvin	75 748	495	643
Faverelles	12 342	125	176
Fleury la Vallée	47 600	563	1 051
Fontaines	25 950	304	471
Fontenoy	18 745	254	301
La Celle Saint Cyr	105	1	
La Ferté-Loupière	35 949	395	556
Lain	13 130	138	180
Lainsecq	31 983	255	327
Lalande	11 787	100	136
Les Hauts de Forterre	40 924	387	492
Les Ormes	21 280	225	288
Leugny	22 919	234	321
Levis	35 703	154	227

Communes	Consommation en m ³	Nombre d'abonnés	Population totale
Lucy sur Cure	7 520	172	216
Lucy sur Yonne	6 503	134	121
Mailly la Ville	36 394	363	506
Mailly le Château	36 880	468	530
Merry Sec	9 304	120	178
Merry sur Yonne	13 198	201	192
Merry-la-Vallée	22 683	270	371
Mézilles	56 015	475	521
Migé	14 813	249	401
Montholon	139 799	1 739	2 814
Montillot	27 850	221	255
Mouffy	9 556	82	135
Moulins sur Ouanne	31 353	186	281
Moutiers en Puisaye	45 761	295	273
Ouanne	47 502	428	598
Parly	49 207	487	851
Poilly/Tholon	32 835	383	694
Pourrain	60 167	682	1 311
Précy-Sur-Vrin	47 928	273	446
Prégilbert	8 939	128	184
Rogny les Sept Ecluses	48 862	600	709
Ronchères	5 620	76	88
Saintpuits	19 533	268	297
Saint Fargeau (Septfonds)	13 272	113	135
Saint Maurice le Vieil	16 165	213	380
Saint Maurice Thizouaille	10 945	141	257
Saint Moré	12 150	142	179
Sainte Pallaye	3 603	70	104
Saint Privé	52 776	376	528
Saint Sauveur en Puisaye	668	8	15
Saints en Puisaye	44 873	402	553
Sementron	5 870	94	106
Senan	27 887	383	696
Sépeaux-Saint Romain	37 017	367	502
Sery	5 039	87	77
Sommecaise	24 731	321	393
Sougères en Puisaye	16 820	285	304
Tannerre en Puisaye	31 824	264	277
Thou	24 220	160	216
Thury	29 459	391	434
Toucy	148 588	1 742	2 709
Treigny Perreuse Ste Colombe	91 516	1 022	1 098
Trucy Sur Yonne	5 078	122	140
Val de Mercy	16 330	199	380
Val d'Ocre	35 905	381	567
Valravillon (Neuilly ; Villemer)	34 362	404	742
Villeneuve-Les-Genets	22 628	363	313
Villiers Saint Benoît	19 370	211	443
Ventes ponctuelles	639	9	
TOTAL	3 059 212	33 909	48 058

Protection de la ressource

Captages (Communes)	Déclaration d'Utilité Publique	Etudes BAC		Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2025 (en %)	Animation
		Phase 1	Phase 2		
Captage du Bas Marin (Accolay)	23 octobre 1990*	Terminée	Terminée	80	X
Puits du Marais (Aillant sur Tholon)	19 février 1991	Terminée		80	X
Captage du Champs Carré (Arcy sur Cure)	12 mars 1985			80	
Source de la Clampie (Asnières sous Bois)	26 novembre 2024	Terminée	Terminée	100	X
Source sur le Bief (Bazarnes)	11 juillet 1988	Terminée		80	
Source de la Fauviture (Beauvoir)	9 décembre 1985			80	
Source de la Douet (Beauvoir)	24 février 1986			80	
Fontaine Saint-Edme (Béon)	27 janvier 1994			80	
Puits sous la cote (Bessy sur Cure)	08 juin 1988			80	
Forage F1 (Bléneau)	01 avril 1992			80	
Forage F3 (Bléneau)	30 juillet 2021*	Terminée		80	
Source de Malfontaine (Brosses)	28 octobre 1988	En cours		80	
Puits du Marais (Champvallon)	15 janvier 1996*	Terminée		80	X
Forage de Péruseau (Charny)	27 août 1981*	Terminée	Terminée	100	X
Captage des Prés Marins (Crain)	3 juin 1982	Terminée	Terminée	100	X
Source d'Arbaut (Cravant)	18 avril 1983*	Terminée	Terminée	80	X
Forage du Champs de la Fontaine Minards (Dracy)	16 février 1993	Sans objet	Sans objet	100	Sans objet
Puits des Fouets (Dracy)	15 janvier 1986			60	
Source des Minards (Dracy)	16 février 1993*	Terminée	Terminée	100	X
Source de la Fontaine Creuse (Dracy)	16 février 1993*	Terminée	Terminée	100	X
Source de Gulène (Druyes les Belles Fontaines)	23 septembre 1991*	Terminée		80	X
Fontaine Saint-Edme (Entrains sur Nohain)	06 aout 1976	Terminée	Terminée	100	
Fontaine aux Veuves (Faverelles)	6 août 1998			80	
Source de Belle Fontaine (La Ferté Loupière)	17 avril 1985			80	
Source du Moulin Malot (Lalande)	10 avril 1986			80	
Forage du Gué de Leugny F1 (Leugny)	8 mars 2019	Sans objet	Sans objet	100	Sans objet
Forage du Gué de Leugny F2 (Leugny)	8 mars 2019	Sans objet	Sans objet	100	Sans objet
Fontaine Saint Roch (Louesme)	23 décembre 1982*	Terminée	Terminée	100	X
Puits des longues raies (Lucy sur Cure)	16 février 1993			80	
Source des prés de la mouille (Lucy sur Cure)	16 août 1992			80	
Ancien puits du grand val (Lucy sur Cure)	19 novembre 1984			80	
Puits du champ de la cote (Lucy sur Cure)	26 août 1992			80	
Puits des Noyers (Lucy sur Yonne)	16 juillet 2019	Terminée	Terminée	100	X
Source du Parc (Mailly le Château)	3 novembre 1994*	Terminée	Terminée	100	X
Fontaine des Vernes (Merry sur Yonne)	30 avril 1985	En cours		80	
Source de Juin (Moutiers en Puisaye)	16 février 1992*	Terminée	Terminée	80	X
Source du Moulin Mignon (Quanne)	23 septembre 1991			80	
Forage de Parly (Parly)	5 mai 2023	Sans objet	Sans objet	100	Sans objet
Source des Latteux (Poilly sur tholon)	15 janvier 1996	Terminée	Terminée	100	
Source des Pelles (Poilly sur Tholon)	24 juillet 1985			80	

* Révision de la DUP en cours (Délibérations 2020,2021 & 2022)

Captages (Communes)	Déclaration d'Utilité Publique	Etudes BAC		Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2025 (en %)	Animation
		Phase 1	Phase 2		
Puits des Fontaines (Prégilbert)	20 mai 1983			80	
Source de Matteroy (Saint Privé)	20 mai 1985	Terminée	Terminée	100	X
Forage des Pillards (Saint Romain le Preux)	3 septembre 1985*	Terminée	Terminée	100	X
Source du Lavoir (Sainte Pallaye)	26 juin 1985			80	
Source du Gondard (Saints en Puisaye)	5 septembre 1985	Terminée	Terminée	100	X
Puits des Hardillats (Sery)	14 juin 1983			80	
Source de la Fontaine du Charme (Sommecaise)	18 avril 1985*	Terminée	Terminée	100	X
Source de la Gaudrée (Saint Moré)	17 février 1989	En cours		100	
Source de la Fontaine Sarennas (Tannerre en Puisaye)	24 avril 1986*	Terminée	Terminée	100	X
Source des Alos (Treigny)	24 février 1989*	Terminée		80	X
Source des Enchasses (Treigny)	24 août 1989*	Terminée		80	X
Puits de la Fosse Tournante (Trucy sur Yonne)	31 mai 1983			80	
Source de Moque Bouteille (Volgré)	30 octobre 1980			80	

Filières de traitement des installations en service

Nom de la station de traitement		Type de traitement
Dracy	<i>Minards</i>	Coagulation - Flocculation par PAX XL9 Décantation
	<i>Fontaine Creuse</i>	Filtration sur sable Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
	<i>Forage Albien</i>	Désinfection au chlore gazeux
Le Gondard (Saints)		Coagulation - Flocculation par PAX XL9 Filtration sur sable et anthracite Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
Forage (Parly)		Déferri-sation par oxydation Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
Les Pelles (Poilly/Tholon)		Désinfection à la javel
Puits du Marais (Champvallon)		Désinfection au chlore gazeux
Moque Bouteille (Volgré)		Désinfection à la javel
Le Gué de Leugny (Leugny)		Déferri-sation par oxydation Filtration sur sable et anthracite Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
Les Prés Marins (Crain)		Désinfection au chlore gazeux
Les Enchasses (Treigny)		Coagulation - Flocculation par PAX XL9 Filtration sur charbon actif en grain aggloméré (x2) Désinfection au chlore gazeux
Juî (Moutiers en Puisaye)		Désinfection à la javel
Saint Privé	<i>Le Matteroy (Saint Privé)</i>	Coagulation - Flocculation par PAX XL9 Décantation
	<i>Forage F3 (Bleneau)</i>	Filtration sur charbon actif en grain (x2) Désinfection au chlore gazeux

Nom de la station de traitement	Type de traitement
La Fontaine aux Veuves (Faverelles)	Désinfection au chlore gazeux
Le Parc (Mailly le Château)	Coagulation - Flocculation par PAX XL9 Filtration sur sable Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
La Claimpie (Asnières sous Bois)	Coagulation - Flocculation par PAX XL9 Filtration sur sable Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
Malfontaine (Montillot)	Désinfection à la javel (<i>Reprise de Fontenilles</i>)
La Fontaine des Vernes (Merry S/ Yonne)	Désinfection à la javel
Péruseau (Charny)	Coagulation - Flocculation Filtration sur sable et anthracite Filtration sur charbon actif à grain Désinfection au chlore gazeux
Les Pillards (Saint Romain Le Preux)	Coagulation - Flocculation Filtration sur sable et anthracite Filtration sur charbon actif en grain Désinfection au chlore gazeux
Fontaine du Charme (Sommecaise)	Décantation Injection charbon en poudre Filtration sur sable et anthracite Désinfection au chlore gazeux
Bas Marin (Accolay)	Désinfection à la javel
Champs Carré (Arcy Sur Cure)	Désinfection à la javel
Sur le Bief (Bazarnes)	Désinfection à la javel
Puits sous la cote (Bessy sur Cure)	Désinfection à la javel
Source d'Arbaut (Cravant)	Désinfection à la javel
Puits des Longues Raies (Lucy sur Cure)	Désinfection à la javel
Prés de la Mouille (Lucy sur Cure)	Désinfection à la javel
Puits des Fontaines (Prégilbert)	Désinfection à la javel
Source du Lavoir (Sainte Pallaye)	Désinfection à la javel
Puits des Hardillats (Sery)	Désinfection à la javel
La Gaudrée (Saint Moré)	Désinfection à la javel
Puits de la Fosse Tournant (Trucy sur Yonne)	Désinfection à la javel

Prélèvement d'eau potable

RESSOURCE		Volume prélevé en 2024 (m³)	Volume prélevé en 2025 (m³)	Variation en %
Dracy	<i>Les Minards Fontaine Creuse</i>	95 259	154 195	+ 61,9 %
	<i>Forage Albien</i>	327 341	347 006	+ 6,0 %
Leugny	<i>Le Gué de Leugny</i>	784 313	796 756	+ 1,6 %
Parly	<i>Forage</i>	881 207	869 676	- 1,3 %
Saints	<i>Le Gondard</i>	311 271	144 772	- 53,5 %
Poilly sur Tholon	<i>Les Pelles</i>	31 733	40 783	+ 28,5 %
Champvallon	<i>Puits du Marais</i>	72 197	69 462	- 3,8 %
Volgré	<i>Moque Bouteille</i>	27 490	26 855	- 2,3 %
Treigny	<i>Les Enchasses</i>	266 738	432 616	+ 62,2 %
Moutiers en Puisaye	<i>Juin</i>	24 062	20 271	- 15,8 %
Faverelles	<i>La Fontaine aux Veuves</i>	97 710	119 554	+22,4 %
Saint Privé	<i>Le Matteroy</i>	76 763	195 993	+ 155,32 %
Bléneau	<i>Forage</i>	273 559	191 106	-30,1 %
Mailly le Château	<i>Le Parc</i>	247 438	235 596	- 4,8 %
Montillot	<i>Malfontaine</i>	447	1 814	+305,8%
Merry sur Yonne	<i>La Fontaine des Vernes</i>	44 289	41 909	- 5,4 %
Crain	<i>Les Prés Marins</i>	139	35	- 74,8 %
Asnières-sous-Bois	<i>La Claimpie</i>	43 142	40 906	- 5,2 %
Sommecaise	<i>La Fontaine du Charme</i>	229 406	207 427	- 9,6 %
Charny	<i>Péruseau</i>	242 029	305 278	+ 26,1 %
Saint-Romain-le-Preux	<i>Les Pillards</i>	360 392	344 336	- 4,46 %
Lucy-sur-Cure_Essert	<i>Les Prés de la Mouille</i>		4 640	
Lucy-sur-Cure_Bourg	<i>Puits des Longues Raies</i>		9 782	
Prégilbert	<i>Puits des Fontaines</i>		9 289	
Sainte Pallaye	<i>La Source du Lavoir</i>		11 761	
Arcy-sur-Cure	<i>Champs Carré</i>		28 174	
Saint Moré	<i>La Gaudrée</i>		29 586	
Accolay	<i>Bas Marin</i>		33 132	
Bazarnes	<i>Source du Bief</i>		35 838	
Cravant	<i>Source d'Arbaut</i>		45 240	
Sery	<i>Puits des Hardillats</i>		7 902	
Trucy-sur-Yonne	<i>Puits de la Fosse Tournant</i>		10 391	
Bessy-sur-Cure	<i>Puits sous la cote</i>		19 601	
TOTAL		4 436 925	4 831 682	+ 3,4 %

Méthodes de calcul des indicateurs de performance

Définition			Règles de calcul
ABONNÉS			
D102.0	Prix du service en m ³	Prix TTC du service de l'eau au 1er janvier de l'année N+1 et détail des factures pour 120 m ³ (étant entendu que le RPQS relatif à l'exercice N (publié en N+1) doit également fournir le prix de l'eau au 1er janvier de l'année N.	
D101.0	Nombre d'habitants desservis	Population permanente et saisonnière des communes (ou parties de communes), pour l'année N, desservies par le réseau de distribution d'eau. Elle est établie à partir de la population issue des enquêtes INSEE et mise à jour chaque année par la mairie.	
P155.1	Taux de réclamations	Les réclamations prises en compte sont celles dont la date d'enregistrement par l'opérateur se situe entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année N	Nombre de réclamations laissant une trace écrite / nombre d'abonnés X 1000
P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés. Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants. Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable.	Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / nombre total d'ouvertures X 100
D151.0	Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés	Engagement de service sur le délai d'ouverture d'un branchement neuf (hors réalisation) ou existant. Cet engagement est repris soit dans le règlement de service, soit dans le contrat de l'opérateur.	Le délai est exprimé en heures ou en jours. Le délai visé est celui courant entre la date de réception par l'opérateur de la demande d'ouverture de branchement émanant de l'abonné et la date maximale de mise à disposition de l'eau au point de livraison de l'abonné.
P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.	Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / nombre d'abonnés X 1000
RÉSEAU			
P106.3	Pertes en réseau	L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.	[Volume produit + Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) - Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) - Volume comptabilisé domestique - Volume comptabilisé non domestique (facultatif) - Volume consommé sans comptage (facultatif) - Volume de service (facultatif)] / Linéaire de réseau hors branchements / 365
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.	(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) X 100

P104.3	Rendement du réseau de distribution	C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.	$(\text{Volume comptabilisé domestique} + \text{Volume comptabilisé non domestique (facultatif)} + \text{Volume consommé sans comptage (facultatif)} + \text{Volume de service (facultatif)} + \text{Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)}) / (\text{Volume produit} + \text{Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)}) \times 100$
P105.3	Volumes non comptés	L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.	$(\text{Volume produit} + \text{Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)} - \text{Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)} - \text{Volume comptabilisé domestique} - \text{Volume comptabilisé non domestique (facultatif)}) / \text{Linéaire de réseau hors branchements} / 365$
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Cet indicateur, valorisé à 40 points ou plus, traduit l'existence du descriptif détaillé de transport ou de distribution d'eau du service exigé par la réglementation au 31/12/2013.	
QUALITÉ DE L'EAU			
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate. Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé.	$\text{Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes} / \text{Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année} \times 100$
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau). Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé.	$\text{Nombres de prélèvements microbiologiques conformes} / \text{Nombre total de prélèvements microbiologiques réalisés au cours de l'année} \times 100$
P108.3	Protection de la ressource en eau	Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.	
GESTION FINANCIÈRE			
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.	$\text{Encours total de la dette contractée par la collectivité pour financer le service d'eau potable (distribution, transfert et/ou production), au 31 décembre de l'année N, divisé par l'épargne brute annuelle}$
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.	$(\text{Montant restant impayé au 31/12/N des factures "eau" émises au titre de l'année N-1}) / (\text{Montant total TTC facturé (hors travaux) des factures émises au titre de l'année N-1 au 31/12/N}) \times 100$
P109.0	Montant des actions de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées.	$\text{Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue)} / (\text{Volume comptabilisé domestique} + \text{Volume comptabilisé non domestique (facultatif)})$

Décryptage d'une facture d'eau



115 Av. du Général de Gaulle
89130 TOUCY
03 86 44 01 42 Fax 03 86 44 26 20
www.eaux-puisaye-forterre.fr
regieeau@repi.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h & de 14 à 17h
N° de Siret 200 071 330 00019 Code APE 8411 Z

Le prix de l'eau potable en 2026 Bassin Seine-Normandie



L'eau potable, produit essentiel, subit des transformations pour garantir une qualité optimale. Pour une consommation moyenne de 120 m³/an, le tarif est de **3,0050 € H.T./m³**, soit **0,003005 € H.T./litre**. (hors redevances des Agences de l'eau et taxe de l'Etat)

TARIFS DE L'EAU POTABLE

- **Régie Eaux :**
 - Abonnement annuel : **111,00 € H.T.**
 - Prix du m³ : **2,08 € H.T.**
- ⚡ **Redevances et taxes (par m³)**
 - **Agence de l'Eau Seine Normandie :**
 - Sur la ressource en eau : **0,0774 € H.T.**
 - Sur la Consommation eau potable : **0,34 € H.T.**
 - Contre-valeur sur la performance des réseaux d'eau potable : **0,0888 € H.T.**
 - **État : TVA : 5.5 %**

Composition de la facture

1. **Distribution de l'eau :** traitement, entretien des réseaux d'eau potable, gestion.
2. **Organisme public Agence de l'Eau :** collectées pour l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Paiement et options

Fréquence : 2 factures/an

- **1ère :** 50 % abonnement + 40 % de la moyenne de consommation des 3 dernières années.
- **2ème :** 50 % abonnement + solde de la consommation réelle à la suite de la relève annuelle.

Options :

- **Prélèvement mensuel :** 9 mensualités automatiques.
- **Prélèvement automatique semestriel :** 2 prélèvements automatiques.

Le trop-perçu vous sera remboursé directement.



Astuce : Adoptez le prélèvement automatique pour plus de simplicité. **Contactez-nous** pour plus d'informations.



115 Av. du Général de Gaulle
89130 TOUCY
03 86 44 01 42 Fax 03 86 44 26 20
www.eaux-puisaye-forterre.fr
regieeau@repf.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h & de 14 à 17h
N° de Siret 200 071 330 00019 Code APE 8411 Z

Le Prix de l'eau potable en 2026 Bassin Loire-Bretagne



L'eau potable, produit essentiel, subit des transformations pour garantir une qualité optimale.
Pour une consommation moyenne de 120 m³/an, le tarif est de **3,0050 € H.T./m³**,
soit **0,003005 € H.T./litre**. (hors redevances des Agences de l'eau et taxe de l'Etat)

TARIFS DE L'EAU POTABLE

- **Régie Eaux :**
 - Abonnement annuel : **111,00 € H.T.**
 - Prix du m³ : **2,08 € H.T.**
- ⚡ **Redevances et taxes (par m³)**
 - **Agence de l'Eau Loire Bretagne :**
 - Sur la ressource en eau : **0,0331 € H.T.**
 - Sur la Consommation eau potable : **0,32 € H.T.**
 - Contre-valeur sur la performance des réseaux d'eau potable: **0,060 € H.T.**
 - **État : TVA : 5.5 %**

Composition de la facture

3. **Distribution de l'eau :** traitement, entretien des réseaux d'eau potable, gestion.
4. **Organisme public Agence de l'Eau :** collectées pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Paiement et options

Fréquence : 2 factures/an

- **1ère :** 50 % abonnement + 40 % de la moyenne de consommation des 3 dernières années.
- **2ème :** 50 % abonnement + solde de la consommation réelle à la suite de la relève annuelle.

Options :

- **Prélèvement mensuel :** 9 mensualités automatiques.
- **Prélèvement automatique semestriel :** 2 prélèvements automatiques.

Le trop-perçu vous sera remboursé directement.



Astuce : Adoptez le prélèvement automatique pour plus de simplicité. **Contactez-nous**
pour plus d'informations.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le

ID : 089-200071330-20260925-20260925FEPF065-DE

